



TRIANGLE

Bulletin de l'Association des communicateurs municipaux du Québec

Février 2011

Concours La Plume d'or 2011



L'ACMQ

SOULIGNE LE SAVOIR-FAIRE DE SES MEMBRES!

Comme chaque année, nous vous invitons à soumettre vos réalisations dans le cadre du concours de La Plume d'or : bulletins, publications diverses, démarches d'information, de sensibilisation ou de promotion, événements spéciaux ou projets Internet et nouveaux médias.

Le concours de La Plume d'or vise essentiellement à reconnaître votre professionnalisme et à mettre à l'avant-plan vos réalisations, et ce, en tenant compte de la réalité de vos organisations, puisque les villes ou organismes qui participent à ce concours sont répartis selon leur taille.

L'invitation vous est donc lancée pour l'édition 2011. Participez et courrez la chance de voir vos réalisations primées, mises en lumière et votre travail reconnu. On ne peut souhaiter meilleure source de motivation et de fierté pour tout communicateur, son équipe et son organisation!

D'ailleurs, à cet effet, les projets soumis pourront être archivés dans la section Extranet du site Internet de l'ACMQ et utilisés dans le cadre de formations universitaires en communication/relations publiques. Si vous êtes d'accord à ce que votre ou vos projets soient utilisés à ces fins, vous n'avez qu'à cocher la case correspondante sur la fiche d'inscription au concours.

Les objectifs du concours

- Reconnaître le professionnalisme des membres de l'ACMQ
- Promouvoir les meilleures réalisations des communicateurs
- Favoriser l'essor de la profession de communicateur municipal ou paramunicipal
- Sensibiliser les membres à la démarche essentielle de planification

Trois groupes

Les villes sont réparties de façon équitable regroupant les municipalités de taille comparable avec un nombre semblable de membres dans chaque groupe :

- 1 à 24 999 citoyens
- 25 000 à 69 999 citoyens
- 70 000 citoyens et plus

Dans le cas d'un arrondissement, d'une MRC, d'un CLD, d'un organisme paramunicipal, c'est la représentativité du nombre de citoyens qui sert à déterminer le groupe auquel il appartient.

Quatre catégories

- **Bulletin – publication**
- **Information – promotion** : démarche d'information et de sensibilisation concernant l'environnement ou tout autre sujet d'ordre municipal
Exemples : session d'information sur le compostage domestique, campagne de sensibilisation pour l'économie d'eau potable, etc.
- **Événements spéciaux** : démarche de promotion municipale par l'événement
Exemples : festival, journée portes ouvertes, spectacle d'envergure, etc.
- **Internet et nouveaux médias** :
 - Convivialité et contenu du site Web
 - Autres outils multimédias

Les Plumes d'or 2010



Francine Lachance (au centre) est photographiée en compagnie de Danielle Turgeon, membre du jury 2010 et Christian Brière, président de l'ACMQ.

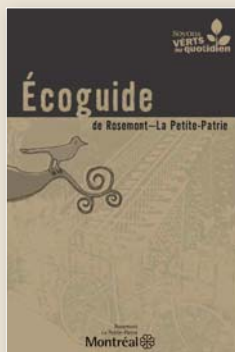


◀ GAGNANT PLUME D'OR de sa catégorie et GRANDE PLUME D'OR

INFORMATION/PROMOTION

(1 à 24 999 citoyens)

PROMOTION DE L'EMBLÈME FLORAL
Ville de La Prairie (Francine Lachance)



◀ GAGNANT PLUME D'OR

INFORMATION/PROMOTION

(70 000 citoyens et plus)

ÉCOGUIDE
DE ROSEMONT-LA-PETITE-PATRIE

Arrondissement
de Rosemont-La-Petite-Patrie
Ville de Montréal

(Josée Bédard et Serge Fortin)



◀ GAGNANT PLUME D'OR

INFORMATION/PROMOTION

(70 000 citoyens et plus)

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION
AU CIVISME

Ville de Sherbrooke
(Service de communications)



Plume
d'or
2010



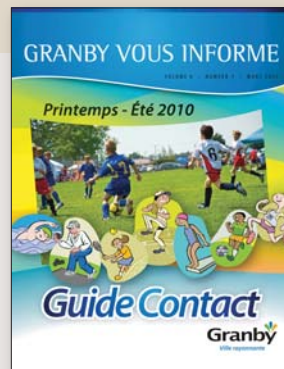
◀ GAGNANT PLUME D'OR

BULLETIN/PUBLICATION

(1 à 24 999 citoyens)

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Ville de Saint-Lambert
(Catherine Langevin)



◀ GAGNANT PLUME D'OR

BULLETIN/PUBLICATION

(25 000 à 69 999 citoyens)

GRANBY VOUS INFORME

Ville de Granby (Suzanne Huard)

« Un plan stratégique renouvelé dans une perspective durable »

Ville de Gatineau
2009-2014



GAGNANT PLUME D'OR

BULLETIN/
PUBLICATION

(70 000 citoyens et plus)

PLAN STRATÉGIQUE
2009-2014

Ville de Gatineau
(Carole Jobin)



GAGNANT PLUME D'OR

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

(70 000 citoyens et plus)

MOSAÏK ÉCOLOGIK

Ville de Gatineau (Carole Jobin)



GAGNANT PLUME D'OR

INTERNET
ET NOUVEAUX MÉDIAS

(70 000 citoyens et plus)

LES ARCHIVES DE QUÉBEC
SUR LE WEB

Ville de Québec
(Services des communications)



GAGNANT PLUME D'OR

INTERNET ET NOUVEAUX MÉDIAS

(25 000 à 69 999 citoyens)

SITE INTERNET DU CLD PIERRE-DE SAUREL

CLD Pierre-De Saurel
(Véronique Darveau)



COUP DE COEUR DU JURY

BULLETIN/PUBLICATION

GUIDE D'ACCUEIL
DES EMPLOYÉS

Arrondissement Le Sud-Ouest
Ville de Montréal
(Linda Langlais)



Les règlements

- Seuls les membres actifs et en règle de l'ACMQ sont admissibles au concours.
- Les dossiers doivent être présentés en quatre exemplaires, ainsi qu'une version en format PDF si vous acceptez (case à cocher sur la fiche d'inscription) que votre projet soit archivé dans la section Extranet du site Internet de l'ACMQ pour consultation par les membres de l'Association.
- Chaque dossier présenté doit être accompagné d'un chèque de 75 \$, libellé à l'ordre de l'ACMQ.
- Une seule inscription est permise par catégorie.
- Le projet doit avoir été réalisé au cours des deux dernières années précédant la date limite de transmission des dossiers, soit le 8 avril 2011.
- Les dossiers de participation doivent être expédiés à Carole Rivet, au plus tard le 8 avril 2011 (le cachet de la poste ou du service de messagerie fera foi de la date d'envoi).
- Il faut obtenir une note minimale de 75 % pour se qualifier pour une Plume d'or. La note la plus haute obtient la Plume. Si aucun dossier n'obtient la note de passage, il est possible pour le jury de ne pas attribuer de Plume.
- Il faut obtenir une note minimale de 85 % pour se qualifier pour la Grande Plume d'or. La note la plus haute l'emporte. Si aucun dossier n'obtient la note de passage, il est possible pour le jury de ne pas attribuer de Grande Plume.
- Vous pouvez consulter la grille d'évaluation qui sert au jugement des projets, dans la section Extranet du site Internet de l'ACMQ (www.acmq.ca), sous la rubrique Concours La Plume d'or.

Participation des ressources externes

Si vous avez fait appel aux ressources d'un consultant externe, veuillez en faire mention en décrivant le contexte et en identifiant la proportion que cette participation a prise dans le développement du projet.

Dossier de présentation

Le dossier de présentation de chaque projet doit inclure une description de votre démarche, de deux pages maximum, qui répond aux questions suivantes :

- Dans quel contexte s'est présentée votre démarche?
- Quel était l'objectif principal de votre démarche et, si pertinent, les objectifs secondaires?
- Quels supports ou moyens avez-vous retenus pour diffuser votre message? Pourquoi?
- Comment avez-vous procédé pour mesurer les résultats?
- De quel budget disposiez-vous pour réaliser votre démarche?

Votre dossier de présentation de deux pages doit être accompagné de la démarche détaillée de votre projet (plan de communication, échéancier, outils promotionnels développés, communiqués, publications, affiches, revue de presse, photos, DVD, etc.).

Un visuel de votre projet, en format JPEG, haute résolution, doit être transmis à Carole Rivet, rivet.carole@videotron.ca. Ce visuel servira à identifier votre projet dans le dépliant Plume d'or 2011, ainsi que dans les présentations Power Point diffusées lors du gala.

Sujet du projet : _____

Responsable du projet : _____

Fonction : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____

Courriel : _____

Municipalité ou organisme : _____

Maire : _____

Population : _____

Arrondissement : _____

Présidente/Président : _____

Catégories : Bulletin - publication
 Information - promotion
 Événements spéciaux
 Internet et nouveaux médias

Date de réalisation : _____

Début : _____ Fin : _____

Personnes qui ont réalisé le dossier de présentation :

Nom : _____

Fonction : _____

Nom : _____

Fonction : _____

Participation de ressources externes : Oui Non

Coût de l'outil de communication : _____

J'accepte que les documents de ce projet soient utilisés dans le cadre de cours universitaires aux étudiants en communication/relations publiques.

J'accepte que ce projet, en version PDF, soit archivé dans la section Extranet du site Internet de l'ACMQ pour consultation par les membres de l'Association.

Envoi des dossiers

Compléter la fiche d'inscription et la faire parvenir, avec votre ou vos projets en quatre exemplaires, accompagnés d'un chèque de 75 \$ par projet*, à l'ordre de l'ACMQ, à l'adresse ci-dessous.

CONCOURS LA PLUME D'OR 2011

a/s Carole Rivet

227, rue Racine, Saint-Eustache (Québec) J7R 5M2

Renseignements : Carole Rivet - rivet.carole@videotron.ca

Tél. : 514 432-6597

*Si vous présentez plus d'un projet, vous pouvez transmettre un chèque pour le total des projets soumis, plutôt qu'un chèque par projet.